

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2025

Le 20 novembre 2025 à 18h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est assemblé Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Murielle GARRIGOU.

PRÉSENTS : MME GARRIGOU, MME BOURSEAU, M BERNARD, MME MEYER, MME BAHOUGNE, M. ROBERT, M. BIDOUBE, M. HIRTZ, M. LE BREDONCHEL, administrateurs formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

ABSENTS REPRESENTÉS : M GUIRAUD qui a donné procuration à M. ROBERT
MME ROHEL qui a donné procuration MME GARRIGOU
MME NEOLIER qui a donné procuration MME BOURSEAU

ABSENTES : MME BOUDEAU, MME SANS, MME LANNELUC.

Après s'être assuré du quorum Mme GARRIGOU fait procéder à la désignation du secrétaire de séance, M. LE BREDONCHEL est désigné à l'unanimité en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivité Territoriales.

★★★★★★

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 9

NOMBRE DE SUFFRANCES EXPRIMES : 12

DATE DE LA CONVOCATION : 7 novembre 2025

DATE DE L'AFFICHAGE : 25 novembre 2025

★★★★★★

RAPPORTEUR : Madame Murielle GARRIGOU

N° 043-25 – OBJET : Décision Modificative N°1

La Vice-Présidente informe le conseil d'administration qu'il y a lieu de procéder aux modifications de crédits suivantes sur le budget

↳ Section investissement

DEPENSES				
Chap/Art	Intitulé de l'article	Budget Voté	Proposition	BP Modifié
21/2181	Installations générales, agencements, aménagements divers		+ 14 000	14 000
21/21838	Autres matériels informatique	10 400	+1 800	12 200
21/21848	Autres matériels de bureau	18 000	- 10 000	8 000
21/2188	Autres immobilisations corporelles	14 545	- 4 000	10 545
Total des dépenses		42 945	1 800	44 745

RECETTES				
Chap/Art	Intitulé de l'article	Budget Voté	Proposition	Modifié
024	Produits de cession	0	+ 1800	1 800
Total des recettes		0	1 800	1 800

Envoyé en préfecture le 24/11/2025
 Reçu en préfecture le 24/11/2025
 Publié le
 ID : 033-263302374-20251121-DEL_043_25-DE



↳ Section fonctionnement

DEPENSES				
Chap/Art	Intitulé de l'article	Budget Voté	Proposition	BP Modifié
NEANT				
Total des dépenses		0 0		0

RECETTES				
Chap/Art	Intitulé de l'article	Budget Voté	Proposition	BP Modifié
NEANT				
Total des recettes		0	0	0

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration
ADOpte À L'UNANIMITÉ

↳ La décision modificative N° 1 du budget primitif 2025 – CCAS - telle que détaillée ci-dessus.

A Lesparre-Médoc, le 21 novembre 2025



Pour Copie conforme,
 La Vice-Présidente du CCAS,

Murielle GARRIGOU